

21 mars 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Normalisation nationale et internationale des noms  
géographiques : collecte de noms, traitement par les bureaux,  
autorités nationales, détails topographiques s'étendant au-delà  
d'une même souveraineté et coopération internationale**

**Changement du nom du district de Maluku Tenggara  
Barat en district de Kepulauan Tanimbar, province  
des Moluques, Indonésie\*\***

**Résumé\*\*\***

Les procédures de changement de nom des régions administratives en Indonésie sont définies dans le décret n° 30/2012 du Ministre de l'intérieur concernant les directives relatives à la dénomination des régions et de la capitale, le changement de nom des régions et de la capitale et le transfert de la capitale. Les trois principales questions à prendre en compte lors du changement de nom des régions administratives sont les suivantes :

- a) le nom est-il conforme à l'histoire, aux coutumes et à la culture locales ;
- b) le nom est-il semblable à celui d'autres régions administratives ;
- c) la situation géographique.

Le changement de nom a pour objet de faire en sorte que les régions administratives aient un nom qui corresponde davantage à l'histoire, aux coutumes et à la culture locales. On trouvera dans le rapport complet un exemple de changement de nom proposé par le gouvernement local et la population du district de Maluku Tenggara Barat.

---

\* GEGN.2/2019/1.

\*\* Le présent résumé a été soumis après la date limite du fait des consultations avec l'État Membre.

\*\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2019/87/CRP.87) a été établi par le Ministère indonésien de l'intérieur. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st\\_session\\_UNGEGN.html](https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html).

